



# Rapport annuel 2020





# Remerciements

---

Pour leur gracieuse participation dans ce projet, nous remercions la direction et les collaborateurs·rice·s des établissements suivants: la Fondation Saint-Jacques (Saint-Maurice et Vernayaz), la Résidence La Charmaie (Collombey-Muraz), la Résidence Le Glarier (Sion), la Maison de retraite Le Carillon (Saint-Léonard), la Fondation Englichgruss (Brigue) et l'EMS Seniorenzentrum (Naters). Les portraits des collaborateurs·rice·s de ces établissements sont l'œuvre de Monsieur Eric Pitteloud, photographe à Chamoson.

## SUR LA COUVERTURE, DANS LE SENS DE LECTURE:

Fabienne BERDAYES | [Andy FURRER](#) | Ursula HOLZER | [Susanna RODRIGUEZ](#) | Catherine MOLL | [Florence QUINODOZ](#) | Mylène ALLAIRE | [Émilie GAUDIN](#) | Joëlle BERNO | [Andrea ANDERMATTEN](#) | Céline BIDARD | [Maria PINTO](#) | Sabrina NACERI | [Ruth NOTI](#) | Yanick PRALONG | [Telmo MATOS](#) | Francine BERTHOD | [Fabienne ZUFFEREY](#) | Alice DOS SANTOS | [Amandine STAUB](#) | Sabine ROUX-ROUILLER | [Romaine ZUFFEREY](#) | Jean-Marie CAILLAT | [Dolores TRUFFER](#) | Vanessa KLUSER.



# Sommaire

---

**01**

Sommaire

**03**

Avant-propos  
du comité

**04**

Notre association

**06**

Établissements  
représentés

**08**

Résumé  
des activités

**13**

Crise sanitaire

**16**

Soins et Qualité

**21**

Accompagnement  
socioculturel

**22**

Formation et RH

**24**

Finances

**27**

Notre organisation

**28**

Représentants  
Organes internes

**30**

Représentants  
Organes externes

**33**

Bilan actif

**34**

Bilan passif

**37**

Comptes 2020

**43**

Investissements/  
Amortissements

**45**

Commentaires sur  
les comptes 2020

**46**

Rapport de l'organe  
de révision



Si j'étais âgée, je préférerais être dans un EMS que seule à la maison parce qu'ici il y a de la vie. Un home, c'est comme une vie de village, ça continue et avec le COVID on se serre les coudes. Telle une famille quand il y a un problème, face à ce virus, on s'est tous unis.

Animatrice,  
Maison de retraite  
«Le Carillon» à Saint-Léonard

*Francine Berthod*



## Avant-propos du comité

---

Au terme d'une année chamboulée par la crise sanitaire dont la complexité a parfois dépassé nos limites, l'AVALEMS revient sur les douze derniers mois. Dans ce contexte qui nous a toutes et tous mis·e·s à l'épreuve, ce rapport met en évidence le travail accompli au sein de l'association faîtière et de ses différentes commissions, et il tient également à rendre hommage aux acteur·rice·s du terrain, le personnel œuvrant au cœur des EMS valaisans.

Car de l'apprenti·e à l'infirmier·ère en passant par l'administration, l'intendance, l'animation et la cuisine, le personnel a fait preuve d'incalculables ressources, de solidarité et de bienveillance pour protéger la santé des résident·e·s au quotidien. En agrémentant ce rapport de quelques-uns de leurs portraits, c'est l'ensemble du personnel des EMS valaisans que nous souhaitons remercier pour leur magnifique engagement dans une période marquée par l'incertitude et le changement.

Pour ce qui est de l'activité de l'AVALEMS, la crise de COVID-19 a différé les priorités et ainsi la concrétisation de certains projets. Le travail en amont est néanmoins réel et sera un fondement solide pour l'agenda 2021. Dans d'autres domaines, le contexte sanitaire a eu un rôle d'accélérateur. Dès lors, les paragraphes suivants font un état des lieux des avancées notables qui préparent la voie à suivre, ainsi que des projets menés à terme par l'association en 2020.

Dr. Franz Schmid  
Président

Hervé Fournier  
Vice-Président

Arnaud Schaller  
Directeur



## Notre association

---



**42**

Nombre de membres



**53**

Nombre de sites exploités



**3'332**

Nombre de lits



**1'149'263**

Nombre de nuitées BESA



**7'766**

Nombre de postes



Env. **4'800**

Nombre d'employé·e·s EPT



Env. **240**

Nombre d'apprenti·e·s



Env. **300** millions

Chiffre d'affaire cumulé

Un jour, j'ai entendu un journaliste dire que les soignants font juste leur travail. S'il était venu au Foyer, il aurait constaté que nous faisons notre travail et encore plus. Ce qui nous a permis de poursuivre dans de bonnes conditions, c'est aussi qu'on a eu beaucoup d'aide.

Apprenti assistant en soins  
et santé communautaire,  
Foyer «St-Jacques» à Saint-Maurice

*Telmo Matos*





# Établissements représentés

## RÉGION BRIGUE ET CONCHES

---

|   |             |
|---|-------------|
| Haus «ST-THEODUL, Alters-, Wohn- und Pflegeheim | FIESCH      |
| «SENIORENZENTRUM» Naters                        | NATERS      |
| «ENGLISCHGRUSS - leben im alter»                | BRIGUE-GLIS |
| Alters- und Pflegeheim «SANTA RITA»             | RIED-BRIGUE |

## RÉGION VIÈGE / STEG ET VALLÉES LATÉRALES

---

|  |                |
|--|----------------|
| Altersheim «ST-PAUL»                         | VIÈGE          |
| Pflegeheim für Betagte «MARTINSHEIM»         | VIÈGE          |
| Alters- und Pflegeheim «ST-ANTONIUS»         | SAAS-GRUND     |
| Alters- und Pflegeheim «HENGERT»             | VISPERTERMINEN |
| Senioren- und Pflegeheim «SANKT NIKOLAUS»    | ST-NIKLAUS     |
| «ST-MAURITIUS» Haus für Betreuung und Pflege | ZERMATT        |
| Altersheim «EMSERBERG»                       | UNTERREMS      |
| Haus der Generationen «ST-ANNA»              | STEG           |
| Altersheim «ST-BARBARA» Lötschental          | KIPPEL         |

## RÉGION LOÈCHE / LOÈCHE-LES-BAINS

---

|  |                  |
|--|------------------|
| «ST-JOSEF», Oberwalliser Alters- Pflege- und Behindertenheim | SUSTEN           |
| Alters- und Pflegeheim «Ringacker»                           | LOÈCHE-VILLE     |
| Alterswohnung «LEUKERBAD»                                    | LOÈCHE-LES-BAINS |
| Alterswohnung «SUNNUSCHIL»                                   | GUTTET-FESCHEL   |

## RÉGION SIERRE

---

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| Foyer «ST-JOSEPH»        | SIERRE     |
| Résidence «PLANTZETTE»   | SIERRE     |
| Résidence «BEAULIEU»     | SIERRE     |
| Résidence «PRÉ DU CHÊNE» | VENTHÔNE   |
| Résidence «LES JASMIN»   | CHALAIS    |
| Home «LE CARILLON»       | ST-LÉONARD |
| EMS «LE CHRIST-ROI»      | LENS       |

## RÉGION SION / CONTHEY ET VALLÉES LATÉRALES

---

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| Home «LES CRETES»                   | GRIMISUAT    |
| Home de «ZAMBOTTE»                  | SAVIÈSE      |
| Résidence médicalisée «LE GLARIER»  | SION         |
| Maison «ST-FRANCOIS»                | SION         |
| Les Pérégrines SA - EMS «GRAVELONE» | SION         |
| EMS «ST-PIERRE»                     | SION         |
| Foyer «PIERRE-OLIVIER»              | CHAMOSON     |
| Foyer «HAUT DE CRY»                 | VÉTROZ       |
| Résidence «ST-SYLVE»                | VEX          |
| EMS «LES VERGERS»                   | APROZ        |
| Foyer «MA VALLEE»                   | BASSE-NENDAZ |

## RÉGION MARTIGNY ET ENTREMONT

---

|  |            |
|--|------------|
| EMS Riddes - Résidence «JEAN-PAUL»     | RIDDES     |
| Foyer «LES FLEURS DE VIGNE»            | LEYTRON    |
| Foyer «LES COLLOMBEYRES»               | SAILLON    |
| Foyer «SOEUR LOUISE BRON»              | FULLY      |
| Foyer «LES ADONIS»                     | CHARRAT    |
| TERTIANUM «LES SOURCES»                | SAXON      |
| TERTIANUM «LES MARRONNIERS»            | MARTIGNY   |
| TERTIANUM «LES TOUELLES»               | MARTIGNY   |
| «CASTEL NOTRE-DAME»                    | MARTIGNY   |
| Maison de «LA PROVIDENCE» - Montagnier | MONTAGNIER |
| Maison de «LA PROVIDENCE» - Orsières   | ORSIÈRES   |

## RÉGION MONTHEY

---

|                       |                 |
|-----------------------|-----------------|
| Foyer «SAINT-JACQUES» | ST-MAURICE      |
| Foyer «OTTANEL»       | VERNAYAZ        |
| Home «LES TILLEULS»   | MONTHEY         |
| EMS «LES 3 SAPINS»    | TROISTORRENTS   |
| EMS «LA CHARMAIE» SA  | COLLOMBEY-MURAZ |
| EMS «RIOND-VERT»      | VOUVRY          |



# Résumé des activités

---

Au courant de l'année, l'AVALEMS et le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture se sont rencontrés à une reprise. Par ailleurs, l'AVALEMS a régulièrement participé à des séances avec le Canton du Valais et le Service de la santé publique (SSP). En raison de la crise sanitaire, le nombre de rencontres des différentes commissions a été réduit. Néanmoins, chaque commission s'est réunie au moins une fois durant l'année. Pour ce qui est des bulletins d'information aux membres, la crise a sensiblement augmenté le nombre de communications qui se chiffre à 60 en 2020, et à 42 en 2019. De plus, les circonstances particulières ont également donné lieu à plus de 58 interventions dans la presse.

## STRUCTURE DU COMITÉ

Au mois de février 2020, le comité de l'AVALEMS s'est réuni autour de la question de sa structure et de son organisation. Suite à cette rencontre, il a pu établir deux cahiers des charges: l'un pour le président; l'autre pour le vice-président. De plus, la séance a permis la mise en place d'un règlement de fonctionnement.

## CONDITIONS DE TRAVAIL EN EMS

Les conditions de travail au sein des EMS valaisans représentent, conformément à la stratégie 2019 – 2023 de l'AVALEMS, une préoccupation majeure pour ses membres. En début d'année, une étape importante a été franchie avec la finalisation des travaux relatifs à l'introduction d'un salaire minimum de 4'000.- CHF pour tous les employé·e·s en EMS. Ce dossier a été validé par circulaire par l'Assemblée générale le 6 juin. Ce seuil, qui concerne aussi bien les nouveaux engagements que les personnes déjà engagées, a été validé par le comité au mois de février et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Par ailleurs, conformément aux objectifs de la stratégie 2019-2023, la nouvelle classification du personnel est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette grille s'inscrit dans l'objectif d'encourager le personnel vers un plus haut niveau de formation. En outre, elle ne concerne que les nouveaux engagements à partir de 2020 afin de ne pas préteriter les employé·e·s actuel·le·s. Malheureusement, cette évolution vers une meilleure qualité de la prise en charge et des soins fut l'objet d'une mécompréhension. À la suite d'une polémique initiée par le Syndicat des services publics (région Valais) et la reprise de ce sujet par différents médias, l'AVALEMS communiqua clairement sur les raisons de sa démarche par le biais d'une prise de position diffusée aux politiques et aux partenaires.

## FEUILLE DE ROUTE 2020-2023

En préparation depuis octobre de l'année précédente, la feuille de route 2020-2023 a été validée par le comité au mois de février 2020. Pour rappel, ce document traduit la stratégie 2020-2023 en projets opérationnels concrets. En raison de la situation sanitaire, son entérinement par l'Assemblée générale a été reporté à l'agenda 2021. Néanmoins, certains projets qui y sont formulés ont déjà été amorcés.

À ce titre, la communication numérique de l'AVALEMS a gagné en ampleur. Début 2020 marque l'entrée de l'AVALEMS sur les réseaux sociaux avec le lancement de sa page LinkedIn. Cette plateforme lui permet la publication d'articles de presse et d'autres posts d'intérêt pour la branche, et de créer un réseau significatif en touchant un large public rapidement. D'autre part, depuis le mois de juillet, l'AVALEMS publie un article mensuel sur son site internet autour d'une thématique d'actualité dans les soins de longue durée. Selon les sujets, ces publications sont réalisées en interne ou par un intervenant externe.

Consultez la page LinkedIn de l'AVALEMS ainsi que les articles thématiques aux liens suivants:

---

[www.linkedin.com/company/avalems](http://www.linkedin.com/company/avalems)

<https://www.avalems.ch/association-ems/dossiers-thematiques-1547.html>

---

## QUALITÉ DES SOINS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIOCULTUREL

Au cours de l'année 2020, l'AVALEMS a travaillé sur 4 modèles de cahiers des charges pour des métiers de l'EMS. Ce travail s'est inscrit dans une volonté de soutenir les EMS, en clarifiant les rôles et les responsabilités liés à chacune de ces fonctions. Ces modèles de cahier des charges constituent une base claire qui demeure cependant facultative, afin de respecter l'autonomie et l'organisation de chaque institution. Les 3 modèles de cahiers des charges finalisés en 2020 concernent les postes d'infirmier·ère responsable psychogériatrie, d'infirmier·ère spécialisé·e et d'infirmier·ère clinicien·ne.

Par ailleurs, un travail en accompagnement socioculturel est déjà bien amorcé. Fin 2020, l'AVALEMS recevait le dossier réalisé par la mandataire, Mme Chantal Furrer Rey. Une proposition de concept complétait ces travaux, qui seront mis à l'étude en 2021 au sein de l'association.

Depuis début 2019, la responsable «Formation et Soins» de l'AVALEMS, en collaboration avec de nombreux acteurs, œuvrait à la création d'un guide de référence visant à soutenir l'optimisation qualitative de la prise en soins des personnes atteintes de démences dans les EMS. Ce travail de longue haleine a été finalisé au cours de l'été 2020 pour la version française, et au terme de l'année 2020 pour la version allemande.

Une plateforme d'échange pour les infirmier·ère·s clinicien·ne·s a vu le jour au cours de l'automne 2020. Cette plateforme vise notamment à permettre une mise en réseau suprarégionale des expertises cliniques présentes dans les différents EMS, à favoriser le partage d'expérience et à stimuler une réflexion commune au service de l'amélioration de la qualité des soins.

Au cours de l'année 2020, l'AVALEMS et le Groupement valaisan des Centres médico-sociaux (GVCMS) ont intensifié leur collaboration et mutualisé leurs ressources pour développer conjointement une offre en formation spécifique au domaine des soins de longue durée. L'offre comptait 11 formations en 2020, et 32 formations sont d'ores et déjà prévues en 2021.

Enfin, le mois de décembre 2020 vit l'achèvement d'un projet de longue haleine avec la signature d'une convention de prestations liant l'AVALEMS et l'Hôpital du Valais. Les prestations proposées dans cette convention concernent la supervision, l'encadrement, l'enseignement et les consultations dans les domaines de la médecine et de la psychiatrie de la personne âgée.

## PROJETS REPORTÉS EN RAISON DU COVID-19

L'enquête de satisfaction des résident·e·s et des proches qui aurait dû débiter à la fin avril, en collaboration avec la Heds-FR, a été reportée. Cette étude s'intéresse à la qualité de vie en EMS telle qu'elle est ressentie par les résident·e·s et les proches. Les travaux préparatoires ont cependant bien avancé et ce dossier sera repris en temps voulu.

Le sondage sur les conditions de travail des directeur·rice·s a été conduit en début d'année. Ce projet aurait dû être discuté durant le conseil des président·e·s. Toutefois, il figurera à l'ordre du jour du prochain conseil qui se déroulera en 2021, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les préparatifs pour la journée de l'AVALEMS étaient pour ainsi dire terminés; malheureusement cette première édition, qui devait avoir lieu en juin, a dû être reportée à 2021. Au cours de cette journée, qui se veut riche d'échanges et de réflexions, se tiendront les conseils des infirmier·ère·s-chef·fe·s, des directeur·rice·s et des président·e·s, ainsi que la conférence des cuisinier·ère·s. Par ailleurs, l'évènement représentera l'occasion de réunir tous les responsables des EMS sur un même site et de leur offrir la possibilité de participer à divers ateliers.

## SOCIÉTÉS ET ORGANES INDÉPENDANTS

2020 marque également le lancement de la société IT SLD Solutions SA, dotée d'un règlement de fonction et de statuts. Regroupant toutes les activités du domaine informatique, la société anonyme permet à l'AVALEMS de réduire ses risques opérationnels, juridiques et financiers et de séparer strictement ses activités.

En ce qui concerne le Pool Éthique Clinique, suite à des réorganisations, trois nouvelles personnes ont été engagées en son sein. L'organe consultatif a ainsi été renforcé de cinq à sept personnes. Par ailleurs, le Pool Éthique Clinique a revu sa structure afin de clarifier son rôle et d'établir un cahier des charges. Cet organe est aujourd'hui complètement indépendant de l'AVALEMS, notamment financièrement. Un groupe de pilotage a été mis en place regroupant trois directeur·rice·s d'EMS. En termes d'activité, le PEC a travaillé sur des sujets aux enjeux particulièrement actuels. En effet, au cours de cette année qui vit des situations inédites, le PEC a émis trois recommandations: «Être citoyenne et citoyen en EMS: droits politiques et défis éthiques», «Restrictions des visites et des sorties en EMS en période de pandémie» et «Recommandation COVID-19». Ces travaux, en libreaccès sur le site internet du PEC, permettent de poser un cadre éthique et juridique pour aborder des points sensibles au sein des EMS.



À l'administration, le volume de travail a augmenté. On a dû rédiger beaucoup de courriers et lorsqu'on recevait les consignes de l'État c'était toujours dans l'urgence parce qu'il fallait les appliquer tout de suite.

Responsable de l'administration,  
Maison de retraite  
«Le Carillon» à Saint-Léonard

*Catherine Moll*



## Crise sanitaire

---

La crise sanitaire de COVID-19 a impacté les EMS valaisans à partir de la fin du mois de février 2020. Dans un premier temps, la situation épidémiologique était très différente d'un EMS à l'autre. Progressivement les foyers de jour ont fermé, suivis des foyers courts séjours et enfin, de la fermeture à toute visite. Tout au long de la crise, l'AVALEMS s'est fortement impliquée en tant que faitière des établissements médico-sociaux valaisans et en tant que membre de la cellule cantonale de conduite du réseau sanitaire. Quant au personnel des établissements médico-sociaux, chacun·e, selon sa place et ses compétences, a assumé une responsabilité personnelle importante et s'est engagé.e au quotidien pour lutter contre l'entrée du virus dans les EMS et pour combattre sa propagation interne.

### COMMUNICATION AUX MEMBRES

Dès les débuts de crise, l'évolution du contexte épidémiologique suscita d'innombrables questions. De la prise en charge des résident·e·s à la gestion du personnel, en passant par l'approvisionnement en matériel de protection, la désinfection des lieux de vie et la mise en place de mesures sécuritaires, cette situation inédite vit une augmentation en flèche des sollicitations adressées de toutes parts à l'AVALEMS ainsi qu'aux diverses instances cantonales. Afin de centraliser les demandes, l'AVALEMS est rapidement intervenue en tant que relai des différents acteurs concernés. Par le biais de ses informations aux membres, qui se chiffrent à plus de 50 publications en 2020, l'AVALEMS a communiqué sur tous les aspects de la gestion de crise. Par ailleurs, le secrétariat a répondu aux nombreux téléphones et courriers de ses membres, ainsi que, dans la mesure du possible, aux fréquentes demandes des familles. En outre, le secrétariat a toujours tenté de mettre les familles en contact avec les directions des EMS en question.

### COORDINATION DES ACTEURS

L'AVALEMS a participé activement à la cellule cantonale de conduite de réseau sanitaire et ce, à raison d'une conférence téléphonique hebdomadaire. Par ailleurs, une coordination spécifique aux soins de longue durée a été mise en place également à raison d'une conférence téléphonique par semaine. Afin d'appréhender la situation sanitaire sous tous ses aspects, le Canton du Valais et la cellule de conduite sanitaire firent également appel à l'AVALEMS pour fournir des statistiques exploitables ayant trait à la situation de chaque EMS membre. Enfin, il est à souligner qu'une excellente collaboration avec le Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS) a permis de libérer des lits dans les différents sites de l'Hôpital du Valais.

## PRÉSENCE MÉDIATIQUE

Au niveau de la présence médiatique, l'AVALEMS a joué un rôle conséquent. On dénombre plus de 58 interventions parues dans différents médias. Les parutions ont toujours donné une image positive des EMS. Par ailleurs, un soutien particulier a été donné aux membres qui en ont fait la demande, lorsque la pression médiatique devenait importante.

## CELLULE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les professionnel.le.s de la santé étant particulièrement impactés par la crise sanitaire, l'AVALEMS a signé une convention de collaboration avec l'Hôpital du Valais pour la création d'une cellule de soutien psychologique. Cette prestation, fonctionnelle dès fin avril 2020, est spécifiquement destinée à venir en aide au personnel des EMS. En outre, elle s'inscrit dans la volonté de prévenir et limiter les risques psychosociaux liés à la crise sanitaire, et de préserver la santé du personnel soignant des EMS, notamment en permettant des supervisions d'équipe.

## DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE SES MEMBRES

Dès fin avril 2020, l'AVALEMS a pu reprendre ses activités de défense des intérêts de ses membres et a défini, en collaboration avec la commission «Finances», des principes de calcul pour le dédommagement des impacts financiers du COVID-19. Ces principes adressent les charges liées au matériel de protection, les pertes d'exploitation et les autres manques à gagner. En outre, la situation a été détaillée au Service de la santé publique et suite à une enquête, celui-ci a consenti à effectuer un versement aux EMS début 2021.

## VACCINATION COVID-19

Fin décembre, Swissmedic annonçait l'autorisation de la mise sur le marché suisse du vaccin contre le COVID-19. En vue de cette autorisation, l'AVALEMS a communiqué à ses membres les informations et les directives officielles importantes, afin qu'ils puissent organiser rapidement leur concept de vaccination. Par ailleurs, l'AVALEMS a travaillé en étroite collaboration avec la Société Médicale du Valais (SMVS) et le Service de la santé publique pour l'élaboration d'un formulaire de consentement à la vaccination.

À la cuisine, nous n'avons pas perdu notre bonne humeur et nous tentons de transmettre un peu aux autres. Comme ce sont des instants difficiles pour les résidents, nous faisons d'autant plus attention à leur préparer, par exemple, une jolie gartinure, pour qu'ils se sentent bien.

Cheffe adjointe de la restauration,  
«Englischgruss – Leben im Alter» à Brig

*Vanessa Huser*





## Domaine «Soins et Qualité»

---

Au cours de l'année 2020, la commission «Soins et Qualité» s'est réunie à une reprise au mois de septembre. Malgré la priorité à la gestion de la crise, plusieurs travaux de longue haleine de la commission ont été finalisés.

### CONCEPT DÉMENCE

Sous le pilotage de l'AVALEMS, et grâce à la collaboration de nombreux partenaires, le guide de référence en vue de l'élaboration et/ou de l'adaptation d'un concept précisant la prise en charge de personnes atteintes de démence et vivant en EMS a été finalisé. Ce travail s'inscrit en lien avec la stratégie nationale démence 2014-2019 et les réflexions du groupe cantonal pour la mise en œuvre du concept démence 2018-2020. Une traduction était en cours de finalisation au moment de terminer ce rapport, afin que le guide soit également disponible pour les EMS du Haut-Valais.

### PLATEFORME DES CLINICIEN·NE·S

Depuis quelques années, de nombreux établissements médico-sociaux ont créé des postes d'infirmier·ère·s clinicien·nes. Leur rôle est déterminant tant dans la promotion de la qualité des soins selon les standards de bonnes pratiques, que dans la formation et la supervision des équipes. Une plateforme d'échange au sein de l'AVALEMS réunit désormais ces professionnels. L'objectif prioritaire de ce réseau est de maintenir, promouvoir et développer la qualité des soins par l'échange et le partage d'expériences sur les pratiques des uns et des autres. La plateforme envisage de se réunir en moyenne quatre fois par année. La première rencontre a eu lieu le 01.10.2020.

### MODÈLES DE CAHIERS DES CHARGES

La complexité croissante des situations de soins rencontrées dans les établissements médico-sociaux nécessite des compétences aigües de la part du personnel soignant. Afin de solidifier les bases des activités liées aux fonctions d'infirmier·ère·s clinicien·ne·s spécialisé·e·s, d'infirmier·ère·s responsable psychogériatrie et d'infirmier·ère·s spécialisé·e·s, des cahiers des charges type ont été élaborés en collaboration avec les différentes commissions.

## CONVENTION AVEC L'HÔPITAL DU VALAIS – PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

À la fin décembre, une convention concernant les prestations médico-soignantes et médico-thérapeutiques des équipes bio-psycho-sociales mobiles de l'HVS dans les EMS a pu être signée. Ces équipes agiront sur demande des EMS et pourront notamment proposer des prestations de supervision, d'encadrement, d'enseignement et de consultation et ceci, dans les domaines de la médecine et de la psychiatrie de la personne âgée.

## CENTRE DE FORMATION AVALEMS – GVCMS

L'AVALEMS et le GVCMS se sont associés pour mettre en place une véritable stratégie de formation qui cible les domaines prioritaires de la branche des soins longue durée. À cette fin, une large enquête a été réalisée au cours du premier semestre de 2020 afin d'évaluer les besoins des différents professionnels. Par la suite, cette enquête a permis la proposition de formations spécifiques dans cinq domaines différents, à savoir: soins et accompagnement; connaissances juridiques et cadre légal; ressources humaines; communication ainsi que l'informatique. L'objectif de cette offre est de permettre aux professionnel-le-s d'acquérir de nouvelles compétences, d'actualiser les savoir-faire et de développer un travail en interprofessionnalité.

## NEWSLETTER MENSUELLE – HES-SO VALAIS-WALLIS, MÉDIATHÈQUE SANTÉ

Afin de permettre un accès à la littérature scientifique professionnelle en lien avec le domaine des soins de longue durée à l'ensemble des collaborateur-ric-e-s en EMS intéressé-e-s, un contrat de collaboration a été signé avec la médiathèque santé de la HES-SO Valais-Wallis. Depuis octobre 2020, cette dernière réalise désormais pour le compte de l'AVALEMS une newsletter mensuelle, issue d'une veille documentaire sur les thématiques propres aux soins de longue durée. En outre, cette collaboration vise à contribuer à l'émergence d'une culture de prise de décision fondée sur les données probantes au sein des EMS, en rendant accessibles des données scientifiques actuelles.

## PRIX AVALEMS

Le deuxième Prix AVALEMS a été décerné à Mme Delphine Peyla pour son remarquable travail de Bachelor à la HES-SO Valais-Wallis sur le thème des interruptions lors de l'administration des médicaments. Pour rappel, le Prix AVALEMS a pour mission d'accorder une attention soutenue aux défis auxquels est confronté le personnel en EMS. Pour plus d'information sur le travail récompensé, consultez la vidéo au lien suivant:

---

<https://www.avalems.ch/association-ems/securite-dans-remise-medicaments-1536.html>

---

## BESADOC

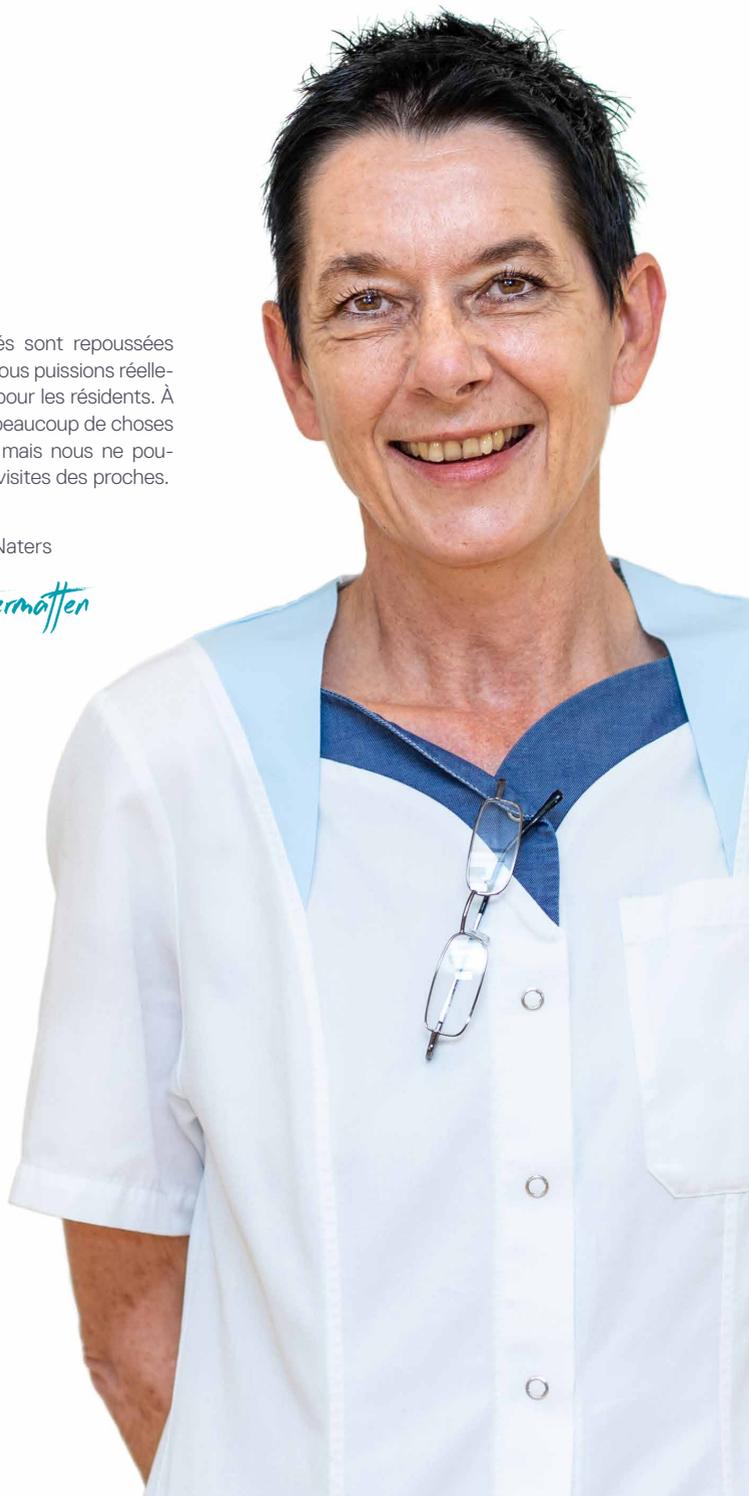
Au cours de l'année 2020, une réflexion pour adapter le formulaire lié aux mesures de contraintes dans BESADoc a été menée avec différents partenaires. Ce travail a abouti à la finalisation d'une nouvelle version qui sera déployée dans les EMS au cours du premier trimestre 2021. L'introduction d'un système d'annonce CIRS dans BESADoc a suivi le même calendrier. Cette nouvelle fonctionnalité vise à améliorer le flux et la traçabilité des annonces d'événements indésirables, qui comprennent l'ensemble des erreurs, des risques, des événements critiques et des presque-accidents qui surviennent au cours des soins et de l'accompagnement des résident·e·s.

De nombreuses activités sont repoussées au lendemain, afin que nous puissions réellement prendre le temps pour les résidents. À mon avis, on peut faire beaucoup de choses en tant que soignants, mais nous ne pouvons pas remplacer les visites des proches.

Infirmière,

«Seniorenzentrum» à Naters

*Andrea Andermatten*





En animation individuelle, on a pu avoir des conversations personnelles avec les résidents qui n'auraient peut-être pas eu lieu avec les animations de groupe et les visites des proches. Cela a créé des beaux liens de confiance et parfois les résidents se dévoilent plus.

Animatrice,  
Résidence «La Charmaie»  
à Collombey-Muraz

*Amandine Staub*



## Domaine

# «Accompagnement socioculturel»

---

Au cours du printemps, la commission «Accompagnement socioculturel» s'est rencontrée dans l'objectif d'établir un modèle de cahier des charges ainsi qu'un concept d'animation pour l'accompagnement socioculturel en EMS. À cette fin, la commission s'est d'abord penchée sur les modèles d'accompagnement validés par les associations faitières de Suisse romande et par la suite, sur plusieurs concepts des EMS membres de l'AVALEMS.

Dans un deuxième temps, la commission a confié un mandat de prestations à Mme Chantal Furrer Rey de la HES-SO Valais-Wallis. L'objectif visé était double: développer un guide de référence précisant les bonnes pratiques de l'accompagnement socioculturel en EMS d'une part, et travailler sur un modèle de cahier des charges du responsable du secteur de l'accompagnement d'autre part. Le travail accompli tout au long des rencontres a mis en évidence l'importance de la dotation et des compétences en animation au sein des services. Par ailleurs, la crise sanitaire a également révélé des éléments importants à prendre en compte dans la réflexion sur l'accompagnement de demain.

Concernant cette thématique, un focus groupe et une rencontre avec les directeur·rice·s du Valais romand ont été organisés. Enfin, les travaux réalisés par Mme Furrer Rey ont été rendus fin novembre à la commission, qui les étudiera en 2021.



## Domaine «Formation et RH»

---

Durant l'année 2020, la commission «Formation et RH» s'est réunie à une reprise et a travaillé sur les thématiques suivantes:

### NOUVELLES GRILLES SALARIALES ET SALAIRE MINIMUM

Suite à un long travail de préparation en amont, les nouvelles grilles salariales 2021 ainsi que le salaire minimum de 4'000.- CHF ont été approuvés par le Département de la santé en août 2020. Ces changements sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### MODÈLES DE CAHIERS DES CHARGES

Élaborés en collaboration avec différentes commissions, les modèles de cahiers des charges pour les fonctions d'infirmier·ère clinicien·ne; infirmier·ère spécialisé·e; infirmier·ère responsable de psychogériatrie et infirmier·ère responsable des soins palliatifs, ont été validés par la commission «Formation et RH». Ces cahiers des charges représentent une base facultative pour soutenir les EMS, tout en respectant l'autonomie et l'organisation de chaque institution.

On a dû diviser l'équipe de cuisine en deux pour des mesures de sécurité, car si une personne était malade et que tout le monde se retrouvait en quarantaine, on aurait dû faire appel à des traiteurs.

Cuisinier,

Résidence médicalisée «Le Glarier» à Sion

*Jean-Marie Caillat*





## Domaine «Finances»

---

Durant l'année 2020, la commission de financement des EMS s'est réunie à six reprises avec le Service de la santé publique. Les travaux du groupe se sont portés sur les points suivants:

### DÉTERMINATION DES COÛTS DES SOINS

Pour la première fois, la commission a analysé et calculé de manière précise les coûts indirects liés aux soins. À l'issue de cette modélisation, le résultat obtenu est de 2.- CHF par jour par résident·e. Cela représente 2,5 millions de francs que les EMS dépensent annuellement en coûts indirects. À l'avenir, l'AVALEMS s'appuiera sur la base de ce calcul pour défendre les intérêts de ses membres, en travaillant à ce que les coûts indirects soient considérés dans les coûts résiduels. Cependant, en raison de la deuxième vague de COVID-19, le groupe de travail n'a pas eu l'opportunité de discuter des conclusions de cette analyse. Cette thématique sera reprise en 2021 par la commission, dès que la situation sanitaire le permettra.

### DOSSIER LIMA

En 2020, le dossier LiMA était une fois de plus à l'ordre du jour. En effet, la renonciation à la prescription des coûts LiMA de la part des communes, que nous avons signée dans le cadre de la procédure collective de 2015-2017, arrivait à terme et l'AVALEMS a dû mandater un avocat afin de prolonger la renonciation à la prescription. À cette fin, l'AVALEMS a coordonné l'envoi d'un courrier à toutes les communes, au Canton, ainsi qu'au Service de la santé publique. Suite à la prolongation, la renonciation à la prescription restera valable jusqu'au 31.12.2024. Cependant, on relève que les communes de Brig-Glis et Randa ont refusé de signer cette lettre. Pour rappel, dans ce dossier l'AVALEMS représente les intérêts de tous les EMS valaisans excepté le «Seniorenzentrum Naters», «Englischgruss - Leben im Alter» à Brigue et la «Haus der Generationen St. Anna» à Steg. En effet, ces établissements n'ont pas souhaité participer à la procédure collective. En ce qui concerne l'évolution de l'affaire, au moment d'écrire ces lignes on note que la procédure TA 18 4 est toujours pendante au Tribunal arbitral cantonal en vue d'une décision du Tribunal fédéral.

## DÉDOMMAGEMENT DES IMPACTS FINANCIERS DU COVID-19

Dès la fin de la première vague de COVID-19, la commission a défini, en collaboration avec le Canton, des principes de calcul pour le dédommagement des impacts financiers du COVID-19. Ces principes adressent les charges liées au matériel de protection, les pertes d'exploitation et autres manques à gagner. Sur la base de ces calculs, l'impact financier de la crise sanitaire a été détaillé dans un courrier adressé au Service de la santé publique fin avril. Suite à quoi, une enquête a été réalisée par le Service de la santé publique en collaboration avec l'AVALEMS et il a été décidé que les EMS recevraient un dédommagement en 2021, dont le montant tiendra compte des pertes d'exploitation et des charges complémentaires.

## RÉVISION DE LA LOI SUR LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durant l'été, l'AVALEMS a été consultée à propos de la révision de la loi sur les prestations complémentaires. Dans ce cadre, une séance a été organisée avec la Caisse de compensation du Valais en décembre 2020, afin de clarifier les incidences liées à la révision de cette loi sur les EMS. Deux modifications concernent particulièrement les établissements médico-sociaux, à savoir la possibilité pour ces derniers de toucher directement les prestations complémentaires, et l'introduction du remboursement des prestations complémentaires perçues légalement en cas de décès. Pour ce deuxième point, la Caisse de compensation contactera les EMS lors de décès d'un·e résident·e au bénéfice de PC, afin de connaître la date du dernier jour facturé en lien avec le contrat d'hébergement. Cette loi est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION ADMINISTRATIVE AVEC CSS

Au cours de cette année, une convention administrative avec la CSS a été signée. Elle est entrée en vigueur immédiatement. Les négociations avec tarifsuisse sont toujours en cours, à l'heure actuelle, sans succès.



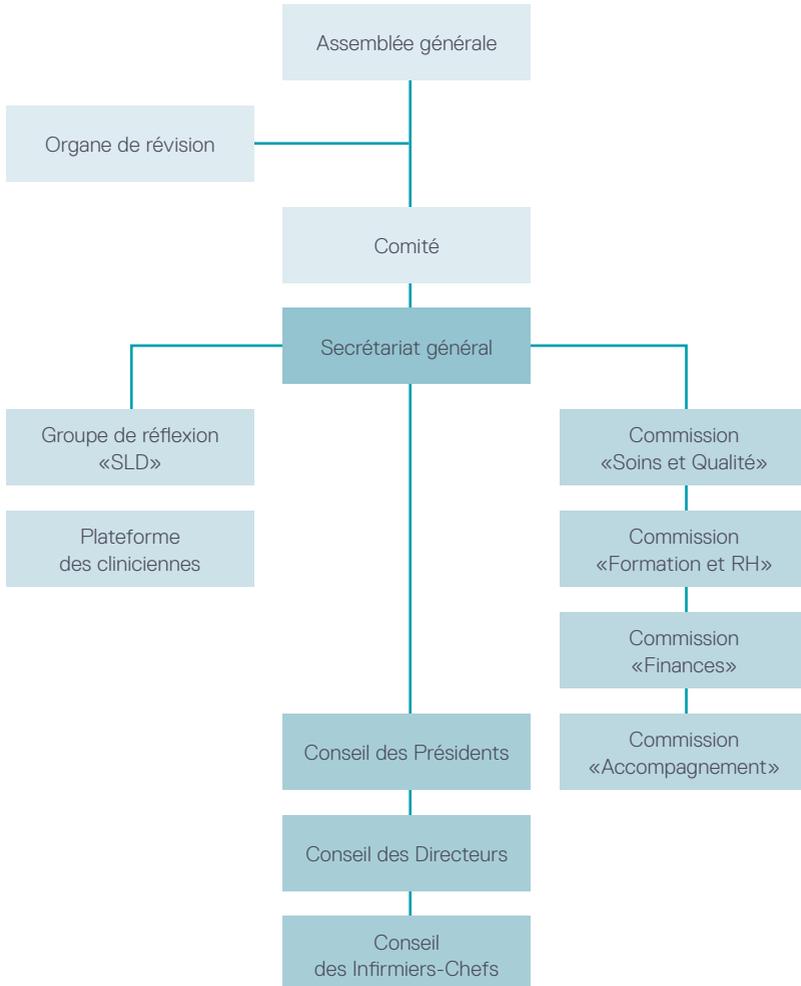
On a beaucoup demandé au personnel durant cette période et j'étais étonnée de toutes les ressources qu'on possède, chacun d'entre nous. Les équipes ont tout donné pour leur travail malgré des jours difficiles.

Infirmière,  
Foyer «St-Jacques» à Saint-Maurice

*Fabienne Berdayes*



# Notre organisation





# Représentants

## Organes internes

|                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
| Comité AVALEMS                  | Franz Schmid, Président   | Martinsheim  |
|                                 | <a href="#">Hervé Fournier, Vice-Président</a>  | <a href="#">La Charmaie</a>  |
|                                 | Jean-Michel Bagnoud   | St-Joseph  |
|                                 | <a href="#">Nicolas Kaufmann</a>  | <a href="#">Les Fleurs du Temps</a>  |
|                                 | Christophe Germanier  | Haut-de-Cry  |
|                                 | <a href="#">Annette Weidmann</a>  | <a href="#">St-Pierre</a>  |
|                                 | Anton Kiechler  | St-Theodul   |
| Organe de révision              | Claude Crettol  | Association Beaulieu   |
|                                 | <a href="#">German Varonier</a>   | <a href="#">St-Josef, Susten</a>   |
| Secrétariat général             | Arnaud Schaller   | Directeur  |
|                                 | <a href="#">Valentine Bregy</a>   | <a href="#">Responsable Formation et Soins</a>                                 |
|                                 | Camille-Angelo Aglione  | Responsable communication  |
|                                 | <a href="#">Regina von Roten</a>  | <a href="#">Responsable Administration</a>                                     |
|                                 | Sylvie Micheloud (jusqu'en sept. 2020)<br><a href="#">Sylviane Tillemans (dès octobre 2020)</a> | Collaboratrice administrative<br><a href="#">Collaboratrice administrative</a> |
| Commission «Soins et Qualité»   | Anton Kiechler  | St-Theodul   |
|                                 | <a href="#">Markus Lehner</a>   | <a href="#">Martinsheim</a>  |
|                                 | Nathalie Aeberhard  | St-Jacques   |
|                                 | <a href="#">Ingrid Grand</a>  | <a href="#">St-Josef</a>   |
|                                 | Pierre-Louis Abbet  | La Providence  |
|                                 | <a href="#">Chrystel Carrupt</a>  | <a href="#">Le Glarier</a>   |
|                                 | Geneviève Délèze  | Le Carillon  |
|                                 | <a href="#">Rose-Marie Steffen</a>  | <a href="#">St-Mauritius</a>   |
|                                 | Valentine Bregy   | AVALEMS  |
| Commission «Formation et RH»    | Jean-Michel Bagnoud   | St-Joseph  |
|                                 | <a href="#">Michel-Eric Lamon</a>   | <a href="#">Haut-de-Cry</a>  |
|                                 | Fabienne Rossoz   | Ste-Thérèse  |
|                                 | <a href="#">Jean-Jacques Rochel</a>   | <a href="#">Les Tilleuls</a>   |
|                                 | Ingrid Berchtold (jusqu'en mai)   | St-Antonius  |
|                                 | <a href="#">Martin Kalbermatter</a>   | <a href="#">Haus der Generationen</a>  |
|                                 | Regina von Roten  | AVALEMS  |
| <a href="#">Arnaud Schaller</a> | AVALEMS   |  |

|  |   |                                      |
|--|---|--------------------------------------|
| Commission<br>«Finances»                                       | Nicolas Kaufmann                            | Les Fleurs du Temps                  |
|  | <a href="#">Christian Venetz</a>            | <a href="#">St-Josef, Susten</a>     |
|  | Damien Petrucci                             | Home les Tilleuls                    |
|  | <a href="#">Claude Crettol</a>              | <a href="#">Association Beaulieu</a> |
|  | Christian Rey                               | St-François                          |
|  | <a href="#">Myriam Morand</a>               | <a href="#">La Providence</a>        |
|  | Arnaud Schaller                             | AVALEMS                              |
| Commission<br>non permanente<br>«Animation<br>socioculturelle» | Jérémie Lugari                              | Castel Notre-Dame                    |
|  | <a href="#">Emilie Métroz</a>               | <a href="#">Riond-Vert</a>           |
|  | Eloise Crettaz                              | Pierre-Olivier                       |
|  | <a href="#">Fabienne Yamasathien</a>        | <a href="#">St-Joseph</a>            |
|  | Annie Nuti                                  | St-Jacques                           |
|  | <a href="#">René Wyssen</a>                 | <a href="#">Martinsheim</a>          |
|  | Valentine Bregy                             | AVALEMS                              |
| Groupe de travail<br>«Financement EMS»                         | Nicolas Kaufmann                            | Les Fleurs du Temps                  |
|  | <a href="#">Christian Venetz</a>            | <a href="#">St-Josef</a>             |
|  | Patrice Michaud                             | La Providence                        |
|  | <a href="#">Claude Crettol</a>              | <a href="#">Association Beaulieu</a> |
|  | Christian Rey                               | St-François                          |
|  | <a href="#">Anton Kiechler</a>              | <a href="#">St-Theodul</a>           |
|  | Christophe Schaller                         | Les Tilleuls                         |
|  | <a href="#">Arnaud Schaller</a>             | <a href="#">AVALEMS</a>              |
| Groupe de travail<br>«Démences»                                | Perrine Fragnière                           | Les Crêtes                           |
|  | <a href="#">Geneviève Mabillard Pallara</a> | <a href="#">St-Joseph</a>            |
|  | Martine Moix                                | St-Sylve                             |
|  | <a href="#">Chantal Lenoir</a>              | <a href="#">Les Tilleuls</a>         |
|  | Marie-Claude Bochatay                       | Castel-Notre Dame                    |
|  | <a href="#">Valentine Bregy</a>             | <a href="#">AVALEMS</a>              |



## Représentants Organes externes

|                                   |   |  |
|-----------------------------------|---|--|
| GT cantonal<br>«Démences»         | Nicolas Kaufmann  | Les Fleurs du Temps                                |
|                                   | <a href="#">Edith Schwery-Kalbermatter</a>                            | <a href="#">Haus der Generationen St. Anna</a>     |
|                                   | Arnaud Schaller   | AVALEMS  |
|                                   | <a href="#">Valentine Bregy</a>                                       | <a href="#">AVALEMS</a>                            |
| GT cantonal<br>«santé<br>buccale» | Régine Vouilloz   | St-Joseph  |
|                                   | <a href="#">Martine Moix</a>  | <a href="#">St-Sylve</a>                           |
|                                   | Valentine Bregy   | AVALEMS  |
| OrTra                             | Comité  | Arnaud Schaller, AVALEMS                           |
|                                   | <a href="#">Commission Santé</a>                                      | <a href="#">Valentine Bregy, AVALEMS</a>           |
|                                   | Commission Social   | Jérémie Lugari, Castel Notre-Dame                  |
|                                   | <a href="#">Commission Intendance</a>                                 | <a href="#">Susana Gaillard, Foyer Haut-De-Cry</a> |
|                                   | Commissaire de branche ASSC<br>Bas-Valais                             | Fabrice Berthelot, Castel Notre-Dame               |
|                                   | <a href="#">Commission Cours interentreprise<br/>ASSC Haut-Valais</a> | <a href="#">Stefanie Zimmermann, Martinsheim</a>   |

|   |  |  |
|---|--|--|
| Divers<br>Commissions/<br>conseils/<br>groupes de<br>travail                        | Curaviva, Plateforme Latine  | Président, Arnaud Schaller, AVALEMS<br><a href="#">Hervé Fournier, La Charmaie</a>   |
|   | Curaviva, Comité exécutif  | Arnaud Schaller, AVALEMS   |
|   | <a href="#">Commission formation et RH latine</a>  | <a href="#">Regina von Roten, AVALEMS</a>  |
|   | Assistance pharmaceutique  | Arnaud Schaller, AVALEMS   |
|   | <a href="#">Groupe accompagnement<br/>«Proche-aidant»</a>  | <a href="#">Arnaud Schaller, AVALEMS</a>   |
|   | Groupe accompagnement<br>«Action diabète»  | Arnaud Schaller, AVALEMS   |
|   | <a href="#">Commission pour la sécurité des<br/>patients et la qualité des soins<br/>(CSPQS)</a> | <a href="#">Reinhard Venetz, Seniorenzentrum<br/>Naters</a>  |
|   | Prévention et contrôle des<br>infections ICHV  | Jean-Jacques Rochel, Les Tilleuls<br><a href="#">Laure Delaloye, Les Vergers</a><br>Ingrid Grand, St-Josef<br><a href="#">Valentine Bregy, AVALEMS</a> |
|   | G.U.T.S Groupe d'unification des<br>techniques de soins.   | Léa Rovaletti, Les Fleurs du Temps   |
|   | <a href="#">Comité SECOSS</a>  | <a href="#">Valentine Bregy, AVALEMS</a>   |
|   | Commission pour validation<br>d'acquis ASSC  | Chrystel Carrupt, Le Glarier   |
|   | <a href="#">Commission pour validation<br/>d'acquis des GEI</a>                                  | <a href="#">Michel-Eric Lamon, Haut-de-Cry</a>   |
| Groupe de travail «Coordination<br>des stages dans les domaines<br>santé et social» | Arnaud Schaller, AVALEMS   |  |



On doit tout vérifier. Souvent je vais à la maison et je pense encore aux nombreuses directives. Je m'interroge sur ce qui va se produire le lendemain et comment je vais le gérer.

Cheffe du nettoyage,  
«Englischgruss – Leben im Alter» à Brig

*Susana Rodriguez*



# Bilan Actif

| ACTIF   | 31.12.2020        |              | 31.12.2019        |              |
|---|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
|   | CHF               | %            | CHF               | %            |
| Caisse  | 0                 |              | 36,50             |              |
| BCV's 102.734.77.01 AVALEMS                   | 451'534.85        |              | 858'025.70        |              |
| BCV's 102.805.69.02                           | 3'783.35          |              | 2'241.70          |              |
| BCV's Garantie loyer                          | 14'961.05         |              | 14'958.05         |              |
| Trésorerie                                    | 470'279.25        | 79,2         | 875'261.95        | 88,4         |
| Débiteurs-clients                             | 8'072.05          |              | 1'225.00          |              |
| Créances résultant de prestations de services | 8'072.05          | 1,4          | 1'225.00          | 0,1          |
| Autres créances à court terme                 | 10'621.25         |              | 9'226.25          |              |
| Autres créances à court terme                 | 10'621.25         | 1,8          | 9'226.25          | 0,9          |
| Actifs transitoires                           | 4'624.35          |              | 4'264.00          |              |
| Actifs de régularisation                      | 4'624.35          | 0,8          | 4'264.00          | 0,4          |
| <b>ACTIFS CIRCULANTS</b>                      | <b>493'596.90</b> | <b>83,2</b>  | <b>889'977.20</b> | <b>89,9</b>  |
| Participations                                | 100'000.00        |              | 100'000.00        |              |
| Participations                                | 100'000.00        | 16,8         | 100'000.00        | 10,1         |
| Machines et appareils                         | 1.00              |              | 1.00              |              |
| Mobilier et installations                     | 1.00              |              | 1.00              |              |
| Immob. corporelles meubles                    | 2.00              | 0,0          | 2.00              | 0,0          |
| <b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>                     | <b>100'002.00</b> | <b>16,8</b>  | <b>100'002.00</b> | <b>10,1</b>  |
| <b>ACTIF</b>                                  | <b>593'598.90</b> | <b>100,0</b> | <b>989'979.20</b> | <b>100,0</b> |



# Bilan

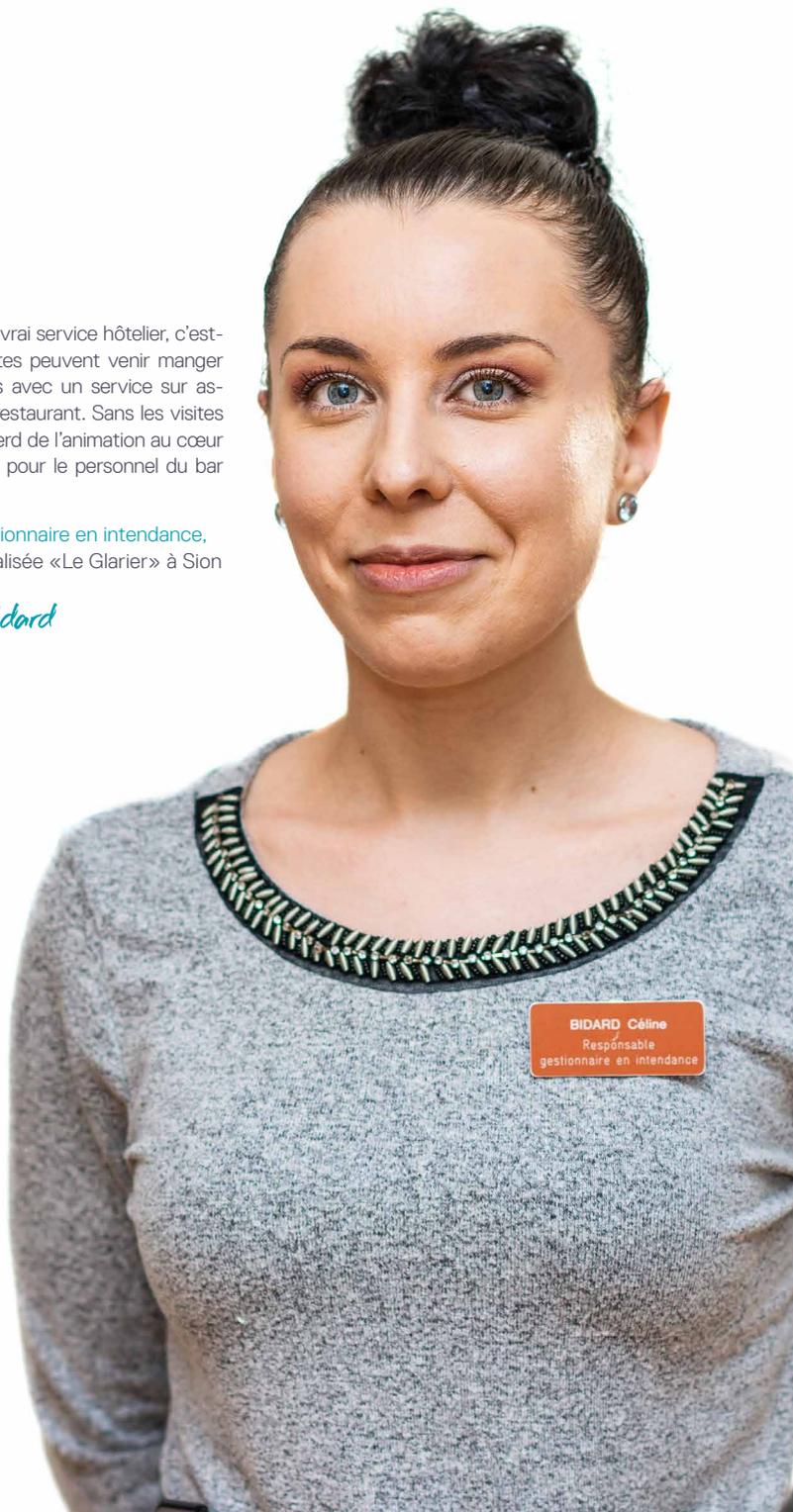
## Passif

| PASSIF   | 31.12.2020        | 31.12.19     |                   |              |
|--|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
|  | CHF               | %            | CHF               | %            |
| Dettes résultant d'achats de matières et de marchandises | 17'561.05         |              | 18'752.70         |              |
| Dettes à court terme résult. prestations de services     | 17'561.05         | 3.0          | 18'752.70         | 1.9          |
| Autres dettes à court terme                              | 6'900.80          |              | 32'379.00         |              |
| Autres dettes à court terme                              | 6'900.80          | 1.2          | 32'379.00         | 3.3          |
| Passifs transitoires                                     | 28'455.00         |              | 13'840.00         |              |
| Passifs de régularisation                                | 28'455.00         | 4.8          | 13'840.00         | 1.4          |
| Cap. étrangers à court terme                             | 52'916.85         | 8.9          | 64'971.70         | 6.6          |
| Fonds «Pool éthique»                                     | 0.00              |              | 9'462.20          |              |
| Provisions pour projet                                   | 190'000.00        |              | 185'000.00        |              |
| Provisions pour informatique                             | 0.00              |              | 395'000.00        |              |
| Provisions   | 190'000.00        | 32.0         | 589'462.20        | 59.5         |
| Cap. étrangers à long terme                              | 190'000.00        | 32.0         | 589'462.20        | 59.5         |
| <b>CAPITAUX ÉTRANGERS</b>                                | <b>242'916.85</b> | <b>40.9</b>  | <b>654'433.90</b> | <b>66.1</b>  |
| Capitaux propres   | 335'545.30        | 56.5         | 309'262.30        | 31.2         |
| Bénéfice de l'exercice                                   | 15'136.75         |              | 26'283.00         |              |
| Bénéfice résultant du bilan                              | 15'136.75         | 2.5          | 26'283.00         | 2.7          |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                  | <b>350'682.05</b> | <b>59.1</b>  | <b>335'545.30</b> | <b>33.9</b>  |
| <b>PASSIF</b>  | <b>593'598.90</b> | <b>100.0</b> | <b>989'979.20</b> | <b>100.0</b> |

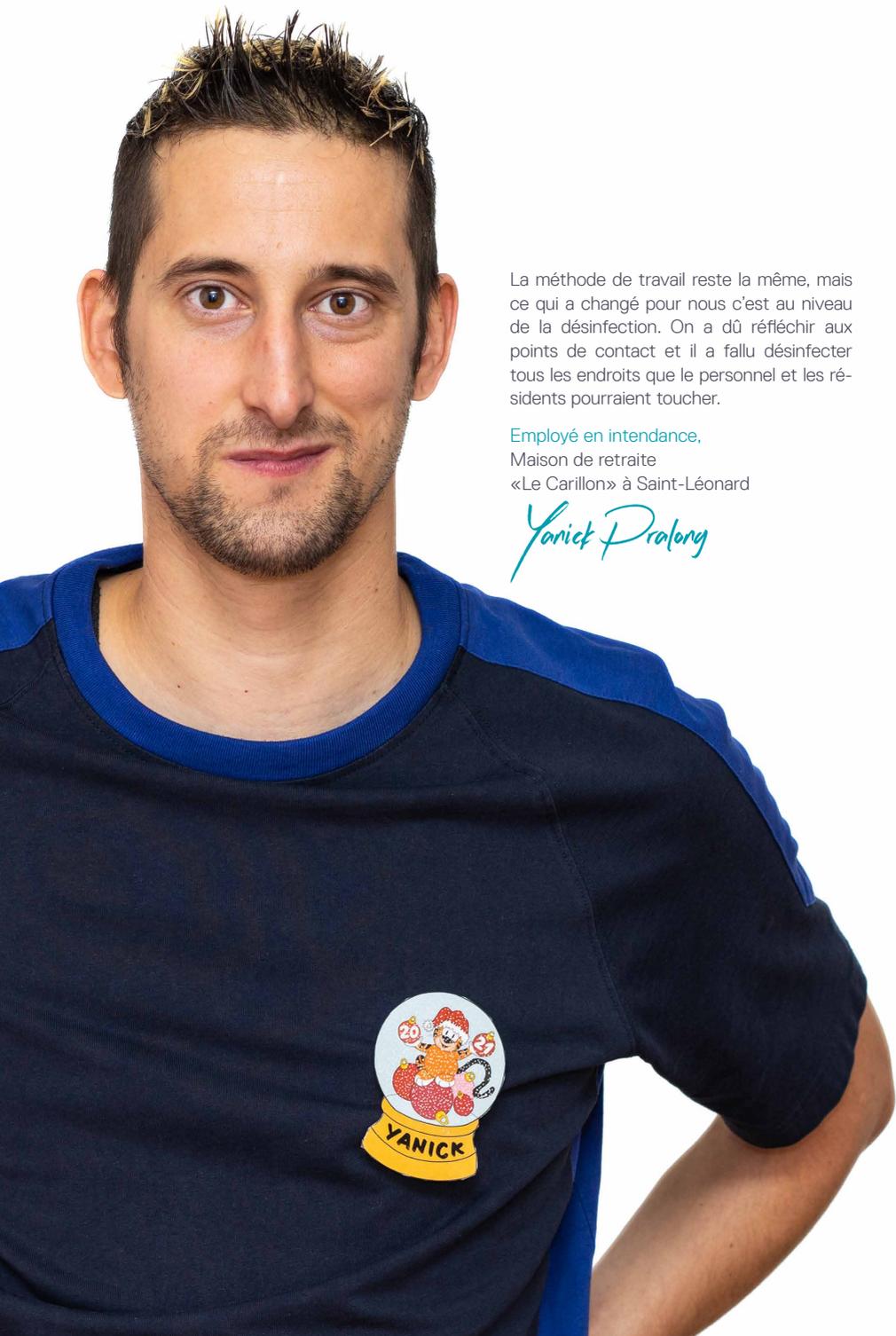
Ici, nous avons un vrai service hôtelier, c'est-à-dire que les visites peuvent venir manger avec leurs familles avec un service sur assiette comme au restaurant. Sans les visites des proches, on perd de l'animation au cœur de la résidence et pour le personnel du bar c'était difficile.

Responsable gestionnaire en intendance,  
Résidence médicalisée «Le Glarier» à Sion

*Céline Bidard*



BIDARD Céline  
Responsable  
gestionnaire en intendance



La méthode de travail reste la même, mais ce qui a changé pour nous c'est au niveau de la désinfection. On a dû réfléchir aux points de contact et il a fallu désinfecter tous les endroits que le personnel et les résidents pourraient toucher.

Employé en intendance,  
Maison de retraite  
«Le Carillon» à Saint-Léonard

*Yanick Pralong*



# Comptes 2020

## compte de résultat

|   | 1.1.-31.12.2020   | 1.1.-31.12.19       |
|---|-------------------|---------------------|
|   | CHF               | CHF                 |
| Cotisations annuelles fixes   | 63'000.00         | 61'500.00           |
| Cotisations annuelles variables                                     | 547'895.00        | 503'400.00          |
| <b>Produits</b>   | <b>610'895.00</b> | <b>564'900.00</b>   |
| Produit «Systèmes d'information»                                    | 0.00              | 1'988'666.90        |
| Produit Gestion «Pool éthique»                                      | 2'000.00          | 1'000.00            |
| Produit «Hygiène»   | 113'288.00        | 110'874.00          |
| Produit «Qualivista AVALEMS»  | 41'500.00         | 40'000.00           |
| Produit «Informatique AVALEMS»                                      | 0.00              | 150'000.00          |
| Produit «BESAdoc»   | 0.00              | 857'202.50          |
| Produit «Seminaire/Formation»                                       | 15'241.00         | 21'438.70           |
| Produit «Label ICH»   | 63'622.50         | 0.00                |
| Autres produits   | 16'801.25         | 4'735.05            |
| <b>Autres produits</b>  | <b>252'452.75</b> | <b>3'173'917.15</b> |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSULTANT<br/>DES PRESTATIONS DE SERVICES</b> | <b>863'347.75</b> | <b>3'738'817.15</b> |
| Cotisation «CURAviva»   | -47'580.80        | -46'558.40          |
| Cotisation «ORIF Valais»  | -50.00            | -50.00              |
| Cotisation «ARODEMS»  | -200.00           | -200.00             |
| Cotisation «Alter Ego»  | -150.00           | -150.00             |
| Cotisation «OrtraSSvs.»   | -8'100.00         | -8'100.00           |
| Cotisation «Proches aidants»  | 0.00              | -100.00             |
| Cotisation «ASl»  | -295.00           | -245.80             |
| Cotisation «V. f. Sterbe- & Trauerb.»                               | -120.00           | -120.00             |
| Cotisation «Alzheimer Suisse»                                       | -200.00           | -200.00             |
| Cotisation «Gerontologie CH»  | -250.00           | 0.00                |
| <b>Charges d'affiliation</b>  | <b>-56'945.80</b> | <b>-55'724.20</b>   |
| <b>CHARGES D'AFFILIATION</b>  | <b>-56'945.80</b> | <b>-55'724.20</b>   |

|                                    | 1.1.-31.12.2020    | 1.1.-31.12.19        |
|------------------------------------|--------------------|----------------------|
|                                    | CHF                | CHF                  |
| Charges «Conseil et développement» | 0.00               | 0.00                 |
| Charges «Service centraux»         | 0.00               | -262'378.10          |
| Charges «DOMIS»                    | 0.00               | -521'764.40          |
| Charges «BESA»/»BESAdoc»           | 0.00               | -1'231'497.80        |
| Charges «OMNIS»                    | 0.00               | -610'460.00          |
| Charges «Qualivista»               | -6'550.00          | -6'603.00            |
| Charges Informatique               | -6'550.00          | -2'632'703.30        |
| <b>CHARGES INFORMATIQUE</b>        | <b>-6'550.00</b>   | <b>-2'632'703.30</b> |
| Charges «Seminaire/Formation»      | -5'533.20          | -20'474.30           |
| Charges «Seminaire/Formation»      | -5'533.20          | -20'474.30           |
| <b>CHARGES «SEMINAIRE/FORM.»</b>   | <b>-5'533.20</b>   | <b>-20'474.30</b>    |
| Charges «CURAviva»                 | 0.00               | -3'974.10            |
| Charges «CURAviva»                 | 0.00               | -3'974.10            |
| <b>CHARGES «CURAVIVA»</b>          | <b>0.00</b>        | <b>-3'974.10</b>     |
| Charges des prestations «Hygiène»  | -113'288.00        | -109'582.00          |
| Charges «Label ICH»                | -63'622.50         | 0.00                 |
| Charges «Hygiène»                  | -176'910.50        | -109'582.00          |
| <b>CHARGES «HYGIÈNE»</b>           | <b>-176'910.50</b> | <b>-109'582.00</b>   |
| <b>RÉSULTAT BRUT</b>               | <b>617'408.25</b>  | <b>916'359.25</b>    |

|                                       | 1.1.-31.12.2020    | 1.1.-31.12.19      |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|
|                                       | CHF                | CHF                |
| Salaires net                          | -282'436.45        | -372'089.30        |
| Prestations des assurances sociales   | 7'114.50           | 0.00               |
| AVS, AI, APG, AC                      | -49'662.17         | -133'569.80        |
| Caisse d'allocations familiales (CAF) | -11'899.18         | 0.00               |
| Prévoyance professionnelle            | -51'300.80         | 0.00               |
| Assurance-accident (LAA)              | -5'815.65          | -7'084.90          |
| Assurance indemnité journalière       | -4'154.70          | -4'491.25          |
| Mandat de fiduciaire                  | -13'598.80         | -19'179.80         |
| Mandat de traductions                 | -22'723.89         | -27'743.50         |
| Mandat externe                        | -29'856.35         | -9'322.95          |
| Formation et formation continue       | -1'686.25          | -6'939.35          |
| Frais professionnels                  | -2'417.90          | -9'967.55          |
| Indemnités forfaitaires               | -4'800.00          | -4'800.00          |
| Recrutement personnel                 | -8'150.00          | 0.00               |
| Charges de personnel                  | -481'387.64        | -595'188.40        |
| <b>CHARGES DE PERSONNEL</b>           | <b>-481'387.64</b> | <b>-595'188.40</b> |
| <b>RÉSULTAT BRUT</b>                  |                    |                    |
| après charges personnel               | 136'020.61         | 321'170.85         |
| Rémunération Président et Vice        | -7'000.00          | -7'000.00          |
| Rémunération Comité                   | -10'000.00         | -10'000.00         |
| Rémunération Commissions              | -3'600.00          | -8'200.00          |
| Frais de comité                       | -736.35            | -189.00            |
| Charges de publicité                  | -21'336.35         | -25'389.00         |
| Loyer                                 | -41'022.40         | -40'803.40         |
| Nettoyage                             | -8'311.25          | -9'707.60          |
| Entretien et réparation et charges    | -514.35            | -564.60            |
| Loyer des machines                    | -2'804.40          | -2'804.40          |
| Charges de locaux                     | -52'652.40         | -53'880.00         |

|  | 1.1.-31.12.2020    | 1.1.-31.12.19      |
|--|--------------------|--------------------|
|  | CHF                | CHF                |
| Assurances de patrimoine   | -525.00            | -525.00            |
| Assurances-chose/RC entreprise/<br>Perte exploitation  | -802.40            | -722.20            |
| Protection juridique   | -603.80            | -603.80            |
| <b>Charges d'assurances</b>  | <b>-1'931.20</b>   | <b>-1'851.00</b>   |
| Matériel de bureau   | -3'037.50          | -1'580.50          |
| Littérature, journaux, magazines   | -1'560.00          | -1'902.80          |
| Événements   | -2'490.30          | -7'409.35          |
| Téléphone / Internet   | -1'862.30          | -2'398.40          |
| Correspondance   | -3'614.10          | -2'111.40          |
| Informatique SG  | -8'938.60          | -9'194.25          |
| Publication / Impression   | -11'356.50         | -18'182.40         |
| Site internet  | -3'651.05          | -786.20            |
| Autres charges d'exploitation  | -4'887.45          | -320.90            |
| <b>Charges de fonctionnement</b>   | <b>-41'397.80</b>  | <b>-43'886.20</b>  |
| Projets stratégiques   | -1'829.55          | -166'385.00        |
| <b>Charges projets stratégiques</b>  | <b>-1'829.55</b>   | <b>-166'385.00</b> |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>-119'147.30</b> | <b>-291'391.20</b> |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b><br>avant amortissements de valeur,<br>résultat financier et impôts (EBITDA) | <b>16'873.31</b>   | <b>29'779.65</b>   |
| Amort. mobilier et installation  | -1'408.00          | 0.00               |
| Amortissements   | -1'408.00          | 0.00               |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b><br>avant résultat financier et impôts (EBIT)                                | <b>15'465.31</b>   | <b>29'779.65</b>   |

|   | 1.1.-31.12.2020 | 1.1.-31.12.19 |
|---|-----------------|---------------|
|   | CHF             | CHF           |
| Intérêts payés                                | -331.56         | -274.40       |
| Charges financières                           | -331.56         | -274.40       |
| Intérêts reçus                                | 3.00            | 3.75          |
| Produits financiers                           | 3.00            | 3.75          |
| CHARG. ET PROD. FINANCIERS                    | -328.56         | -270.65       |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION<br>avant impôts (EBT) | 15'136.75       | 29'509.00     |
| Prestations «Pool éthique»                    | -47'303.25      | -23'000.00    |
| Produit «Pool éthique»                        | 47'303.25       | 23'000.00     |
| Succès hors exploitation                      | 0.00            | 0.00          |
| Charges exceptionnelles                       | 0.00            | -3'226.00     |
| Charges exceptionnelles                       | 0.00            | -3'226.00     |
| CHARGES ET PRODUITS<br>EXCEPTIONNELS          | 0.00            | -3'226.00     |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE<br>avant impôts        | 15'136.75       | 26'283.00     |
| Provision pour impôts dûs                     | 0.00            | 0.00          |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE                        | 15'136.75       | 26'283.00     |



Mon travail ne s'arrête pas dans l'assiette; il s'arrête au moment où je suis allée jusqu'au bout des choses et que ça a rendu service à tout le monde. À la deuxième vague, on essayait de simplifier au maximum le quotidien des soignants afin qu'ils puissent se concentrer au mieux sur ce qu'ils avaient à faire.

Cheffe de cuisine,  
Résidence «La Charmaie»  
à Collombey-Muraz

*Sabrina Naceri*



# Comptes 2020

## Investissements/Amortissements

### INVESTISSEMENTS

| (en CHF)                | Valeur      | Augmentation    | Diminution  | Variation       | Total           |
|-------------------------|-------------|-----------------|-------------|-----------------|-----------------|
| Compte                  | 01.01.2020  | 2020            | 2020        | avant amort.    |                 |
| Machines, appareils     | 1.00        | 1'408.00        | 0.00        | 1'408.00        | 1'409.00        |
| Mobilier, installations | 1.00        | 0.00            | 0.00        | 0.00            | 1.00            |
| <b>Total</b>            | <b>2.00</b> | <b>1'408.00</b> | <b>0.00</b> | <b>1'408.00</b> | <b>1'410.00</b> |

### AMORTISSEMENTS

|                         | Valeur          | Amortissement     | Valeur            | Amortissement | Total       |
|-------------------------|-----------------|-------------------|-------------------|---------------|-------------|
|                         | après invest.   | immédiat          | avant amort. ord. | %             | CHF         |
| Machines, appareils     | 1'409.00        | - 1'408.00        | 1.00              | 30            | 0.00        |
| Mobilier, installations | 1.00            | 0.00              | 1.00              | 25            | 0.00        |
| <b>Total</b>            | <b>1'410.00</b> | <b>- 1'408.00</b> | <b>2.00</b>       |               | <b>0.00</b> |

Signature légale  
Sion, 25 Janvier 2021

Arnaud Schaller  
Directeur



Comme nous ne pouvions pas faire d'animations de groupes, on accompagnait les résidents en individuel. C'est une relation un peu plus privilégiée qu'en groupe et les résidents aiment bien avoir une personne pour eux pendant un petit moment.

Apprentie assistante socio-éducative,  
Foyer «St-Jacques» à Saint-Maurice

*Émilie Gaudin*



# Commentaires sur les comptes 2020

---

## POOL ÉTHIQUE CLINIQUE: CHARGES, PRODUITS ET FONDS

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 30.11.2017 et des annexes relatifs à la constitution d'un «pool éthique clinique», le bénéfice ou le déficit réalisé par le «pool éthique clinique» doit être comptabilisé par un fonds dédié. En 2020, le fond doit être dissout dans sa totalité. Le reste du déficit a été facturé au 31.12.2020 par l'AVALEMS au Pool Ethique Clinique. Ce montant de 7'841.05 CHF sera encaissé lors du paiement des cotisations spécifiques par les membres affiliés et est comptabilisé dans les actifs transitoires.

## PROVISIONS POUR PROJET

Conformément à la décision du comité du 18 février 2020, la provision pour projets a été augmentée de 5'000.- CHF. Le montant total de la provision est porté à 190'000.- CHF. Pour l'année 2020, la dissolution prévue et votée par l'Assemblée générale (pour rappel 20'000.- CHF mandat de communication et 20'000.- CHF Enquête bien-être résidents) n'a pas dû être réalisée et sera reportée à 2021.

## PROVISIONS POUR INFORMATIQUE

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 27 juin 2019, la provision pour informatique a été dissoute et transférée à IT SLD Solutions SA. Le montant transféré a été de 345'000.- CHF et le montant de 40'000.- CHF restant a été affecté aux comptes de l'AVALEMS sous la rubrique Qualivista.



# Rapport de l'organe de révision destiné à l'Assemblée générale

---

Monsieur le Président,  
Chers membres,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé le 10 février 2021 au contrôle des comptes annuels de l'AVALEMS, clôturés en date du 31 décembre 2020.

Le bilan, dont le total s'élève à CHF 593'598.90 et le compte de pertes et profits qui présente un profit net de CHF 15'136. 75 concordent avec la comptabilité.

Toutes les pièces justificatives ont été mises à notre disposition et tous les renseignements utiles nous ont été fournis.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons, Monsieur le Président, chers membres, d'approuver les comptes 2020 de l'AVALEMS qui vous sont soumis et d'en donner décharge aux organes responsables.

Sion, le 10 février 2021

Les contrôleurs:

German Varonier

Claude Crettol

Tout doit être lavé. Même si certains articles rétrécissent, ce n'est qu'à partir du moment où l'article est lavé, qu'on le remplace si nécessaire. C'est nettement plus exigeant en temps, mais c'est une mesure de sécurité pour tout le monde.

Cheffe adjointe de la buanderie,  
«Seniorenzentrum» à Naters

*Ruth Noti*



©AVALEMS - avril 2021

### Impressum

Rédaction: Sylviane Tillemans  
Traduction: Dajana Abgottspon  
Photos: Eric Pitteloud  
Graphisme: Eric Pitteloud  
Imprimerie: Ronquoz Graphix  
Tirage: 300 exemplaires

Reproduction, même partielle, autorisée uniquement avec indication complète des sources et approbation de la rédaction.

**Merci à tous!**



avalems

Avenue de la Gare 29  
CH – 1950 Sion

027 323 03 33  
[info@avalems.ch](mailto:info@avalems.ch)  
[www.avalems.ch](http://www.avalems.ch)